

ville de

Rochefort

boîte postale 60030

17301 cedex

tél 05 46 82 65 00

fax 05 46 82 65 99

www.ville-rochefort.fr

mairie@ville-rochefort.fr

Rochefort, le 15 MAI 2025

Le Maire

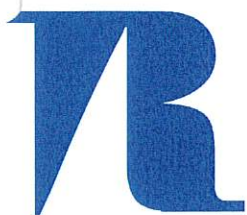
à

AUBERGE DE JEUNESSE

Monsieur DUSSOL David, Directeur
Parc des Fourriers
7 avenue Maurice Chupin
17300 ROCHEFORT

Recommandé avec AR n°2C 176 530 4979 9

Objet : Notification Procès-verbal + arrêté de poursuite d'exploitation
Réf. : ERP-SLH-AR-2025-05



Monsieur le Directeur,

La Sous-Commission Départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, suite à sa visite périodique du 18 avril 2025, a émis un **avis favorable** à la poursuite de l'exploitation de votre établissement « AUBERGE DE JEUNESSE ».

Vous trouverez donc ci-joint :

- ✓ Le procès-verbal de visite s'y rapportant
- ✓ L'arrêté municipal de poursuite d'exploitation

J'attire toutefois votre attention sur le caractère obligatoire de la réalisation des prescriptions émises dans le procès-verbal qui vous est notifié.

Le Service Prévention / Sécurité reste à votre disposition.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Alain GIORGIS, 4ème adjoint
au Maire chargé de la Prévention
et de la Tranquillité Publique